

NOTE D'ENJEUX - Mars 2025

Esprit de défense : l'affaire de tous



Avons-nous perdu notre esprit de défense ? Interpellés par la résurgence de conflits extérieurs et de forces de dislocation intérieures, soucieux de comprendre comment s'exprimait la résilience d'une nation face à la menace, tant sur le plan individuel que collectif, nous avons souhaité rassembler des dirigeants, des officiers, des étudiants, des sociologues, des associations de jeunes professionnels ou des personnalités qualifiées au sein d'un groupe de discussion afin d'identifier quels étaient les ressorts de notre esprit de défense et ce qui paraissait nécessaire de prendre en compte pour le raviver dans notre pays.

Cette note est le résultat de nos échanges libres et du travail d'analyse entrepris par le Commandement du Combat futur de l'Armée de Terre sur la thématique de la force morale du soldat, corollaire militaire de l'esprit de défense civil. Elle entend prioritairement faire prendre conscience que l'esprit de défense national n'est pas un automatisme mais bien un acquis dûment entretenu et motiver ultérieurement une réflexion opérationnelle sur la manière de faire advenir et grandir sur le territoire français. Elle propose ainsi une lecture historique de ce qu'est l'esprit de défense, de ses manifestations ordinaires et des éléments à considérer pour la décennie en cours.

Marie-Pierre de Bailliencourt,
Directrice générale de l'Institut Montaigne

La **résurgence d'un conflit majeur aux portes de l'Europe interroge l'existence d'un esprit de défense au sein de la société française.** Celui-ci désigne la volonté de la société et des pouvoirs publics à résister aux conséquences d'une agression majeure, et leur capacité à le faire. Moteur psychologique de la résilience nationale, il dépend de la convergence des volontés individuelles dans une volonté commune d'affronter collectivement une menace.

Les écrits de Clausewitz permettent de mieux cerner les différentes composantes de l'esprit de défense. Le stratège définit la guerre comme la confrontation de deux sociétés articulées en trois éléments : l'armée, le gouvernement et le peuple. Dans le cadre d'un conflit, ces trois pôles de « la trinité clausewitzienne » incarnent autant d'énergies qui doivent s'harmoniser au sein d'une Nation en guerre : l'énergie potentielle d'une armée bien préparée, alliant forces matérielles, conceptuelles et morales ; l'énergie cinétique d'une décision politique en phase avec les citoyens et les capacités nationales ; et l'énergie de liaison, portée par un soutien populaire crucial tant avant que pendant la guerre. **On ne saurait donc réduire la capacité de défense à sa dimension militaire ; elle nécessite une implication de tous les membres de la Nation.**

L'histoire offre plusieurs exemples illustrant la pertinence de la trinité clausewitzienne pour évaluer la résilience d'une Nation. Ainsi, en 1939, la France s'effondre sous le poids de ses divisions internes et de sa préparation inadéquate. Marc Bloch souligne les failles dans chacun des trois pôles de la trinité clausewitzienne : un commandement militaire englué dans une bureaucratie inadaptée aux périodes de guerre, une classe politique minée par les dissensions et un peuple bercé d'illusions sur la pérennité de la paix, incapable de soutenir moralement et concrètement l'effort de guerre.

Dans un contexte géopolitique marqué par de nouvelles menaces, il devient crucial de tirer parti de ces enseignements pour renforcer l'esprit de défense français. La guerre en Ukraine montre que « l'arrière », en lien constant avec « l'avant » du front, devient désormais aussi un lieu de combat. Avant même la dissuasion nucléaire, avant même nos corps d'armée, la

première ligne de défense est constituée de citoyens et d'entreprises prêts à participer à un effort de guerre au nom d'un intérêt national supérieur.

Or les fondements de l'esprit de défense français apparaissent aujourd'hui fragilisés. Sur le plan militaire, bien que les armées françaises disposent d'une expertise opérationnelle reconnue forgée sur de nombreux théâtres d'opérations, leur capacité à mener une guerre de haute intensité désormais envisageable est questionnée. Ses faiblesses doctrinales et matérielles, héritées de six décennies de restrictions budgétaires obligeant à des choix sévères, s'accompagnent d'un déficit critique des capacités industrielles nationales pour répondre à des besoins massifs en cas de conflit prolongé. Cette situation résulte d'une doctrine privilégiant la cohérence et l'hyper-sophistication des équipements au détriment de leur volume, dans un contexte où la dissuasion nucléaire et les engagements expéditionnaires dominaient les priorités stratégiques.

Si la solidité de l'appareil militaire reste un pilier essentiel de la défense nationale, l'esprit de défense ne peut exister sans le soutien de « l'arrière », lequel est d'autant plus fort qu'il partage une vision commune de ce qui doit être protégé. Or ces valeurs communes, autrefois ancrées dans un récit national structuré, peinent à se transmettre à l'ensemble de la population. La fragilisation des piliers de l'esprit de défense est aussi alimentée par l'éloignement progressif des citoyens de la réalité des enjeux de la défense nationale. **La suspension de la conscription et l'instauration d'une armée de métier ont fini de priver les jeunes générations de l'expérience concrète de ce qu'implique la défense du pays ; celle-ci devient une affaire de spécialistes dont le reste de la société est dessaisi.**

Dans ce contexte de fragilisation, et alors que les technologies de l'information offrent à nos ennemis de nouveaux outils pour fracturer la cohésion interne de la société, **retrouver l'esprit de défense doit être une priorité partagée.**

Cet impératif nécessite d'abord de parvenir à une compréhension commune de ce qui nous permet de faire Nation et de ce que nous souhaitons protéger.

Que défendre ? Qu'est-ce qui pourrait justifier de risquer sa vie ou de prendre celle d'un autre ? Si cette clarté des enjeux est bien ancrée dans les milieux de la défense, il est crucial d'étendre cette sensibilisation à l'ensemble de la population. La parole politique joue ici un rôle central. Une terminologie inappropriée, comme l'utilisation abusive de termes tels que « réquisition industrielle » ou « économie de guerre », risque de décrédibiliser le discours au moment où il devrait porter. L'éducation civique, quant à elle, occupe une place fondamentale dans la définition de ces valeurs communes et pourrait être reconsidérée. La France pourrait d'ailleurs s'inspirer des pratiques d'autres nations comme les pays scandinaves, qui intègrent des formations aux premiers secours et à l'autodéfense dans leurs programmes scolaires.

Diffuser une culture de défense nationale passe également par un renforcement du lien entre les armées et la population, en particulier les jeunes. La réserve opérationnelle, dont les effectifs sont appelés à doubler¹, joue le rôle clé d'intermédiaire entre l'armée et la société, incarnant l'esprit de défense sur tout le territoire. Parallèlement, les correspondants défense et la Garde nationale, bien qu'offrant un potentiel significatif de maillage territorial, restent sous-exploités.

Investir dans ces structures, particulièrement dans les régions éloignées des centres militaires traditionnels, est indispensable pour élargir la diffusion de la culture de défense.

Enfin, les entreprises et les associations ont un rôle trop souvent négligé dans la promotion de l'esprit de défense. Ces acteurs permettent aux individus de s'intégrer dans un collectif plus large, redonnant ainsi du sens à l'action commune. Les associations étudiantes dédiées aux questions de défense sont rares mais précieuses pour sensibiliser la jeunesse. Les associations sportives contribuent également à inculquer des valeurs essentielles : discipline, dépassement de soi, esprit de corps.

L'idée que la défense nationale relève exclusivement du domaine militaire doit être rapidement dépassée : elle concerne bien au contraire chaque membre de la société. Le défi pour la France d'aujourd'hui est de prouver à de potentiels adversaires que le pays peut compter sur la cohésion de son corps social et qu'il est en capacité d'aligner la stratégie politique, la conduite militaire et le soutien populaire pour faire face, de manière cohérente, aux menaces à venir.

¹ Loi n° 2023-703 du 1^{er} août 2023 relative à la programmation militaire pour les années 2024 à 2030 et portant diverses dispositions intéressant la défense.